

SAMMLUNG

VON

HANDELSBERICHTEN SCHWEIZ. KONSULATE

ÜBER DAS

JAHR 1901



SEPARATABDRUCK AUS DEM SCHWEIZ. HANDELSAMTSBLATT

JAHRGANG 1902



RECUEIL

DE

RAPPORTS COMMERCIAUX DE CONSULATS SUISSES

SUR

L'ANNÉE 1901



TIRAGE A PART DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

ANNÉE 1902



BERN

BUCHDRUCKEREI H. JENT

1903.

Dodis



Inhaltsverzeichnis * Table des matières

Bericht des Konsulats in — Rapport du consulat à

	Seite		Pages
Ancona	31	Ancône	31
Antwerpen	143	Anvers	143
Béziers	1	Béziers	1
Bordeaux	40	Bordeaux	40
Bremen	130	Brême	130
Budapest	69. 118	Buda-Pesth	69. 118
Bukarest	44	Bucharest	44
Guatemala	7	Guatemala	7
Lissabon	126	Lisbonne	126
Livorno	120	Livourne	81
Manila	21	Manille	21
Patras	34	Patras	34
Philadelphia	139	Philadelphie	139
Portland (Oregon)	5	Portland (Orégon)	5
Rio de Janeiro	26. 132	Rio de Janeiro	26. 132
San Francisco	28	San-Francisco	28
Valparaiso	87	Valparaiso	87
Warschau	10	Varsovie	10
Berichtigung	146	Rectification	146
Yokohama	62. 73. 76. 92. 135	Yokohama	62. 73. 76. 85. 92. 135

I.

Béziers.

Rapport du consul, M. Traugott Bühler.

22 janvier 1902.

Mon rayon* a peu d'industrie; il est agricole et surtout vinicole. Ces derniers temps, on parle tant de crise vinicole que je crois devoir en faire un exposé, car cette crise a pris une importance réelle et ses conséquences se répercutent sur tous les vignobles de France et même d'Europe.

La crise a commencé au printemps 1900; depuis, elle n'a fait que s'accroître jusqu'à la dernière récolte. L'été dernier, c'était une vraie panique. La marchandise n'avait plus de cours; elle se donnait. Depuis la récolte 1901 le marché est un peu meilleur, mais loin d'être bon. Il est mieux tenu parce que la récolte a été moindre comme quantité dans son ensemble et meilleure comme qualité dans le midi; il est vrai que les autres vignobles ont fait moins bon qu'en 1900.

Les vins blancs se sont assez bien vendus; quant aux rouges bons, si leur prix n'est pas encore rémunérateur pour le producteur, il est pourtant mieux défendu. Mais pour la quantité de vins inférieurs qui existe, c'est encore un marché bien triste: fr. 4 à 6 l'hectolitre sans parler des vins mauvais qui obtiennent fr. 2. 50 à fr. 3.

Quelles sont les causes de cette situation?

Ce sont avant tout la surproduction et la mauvaise qualité. Il y a surproduction, parce qu'on a reconstitué partout la vigne morte par le phylloxera et que dans bien des pays où l'on ne voyait auparavant pas de vignes on y en a planté et l'on a cru constater que la vigne américaine se comportait très bien dans des climats et à des altitudes où la vigne française se tenait très mal.

Sur ce dernier point, je ne partage pas cette opinion presque généralement admise. Je crois, que les conditions climatiques de ces dernières années (point de gelées et des étés très chauds) ont contribué pour beaucoup à faire exagérer les vertus des vignes américaines. Ne voyons-nous pas en petit les mêmes effets en Suisse, où la vigne américaine ne rentre pas encore en ligne de compte? Par contre, il est prouvé que la vigne américaine greffée produit dès la troisième et la quatrième année des quantités bien plus fortes, surtout quand on la pousse à la production comme on ne l'a que trop fait par une taille très longue et par une culture intensive.

* Départements Ariège, Aude, Aveyron, Hérault, Lozère, Pyrénées-orientales, Tarn.

Dans le Midi, c'est-à-dire dans mes départements, la reconstitution est faite depuis des années, mais le Centre, l'Ouest et la Bourgogne viennent d'entrer dans cette période de forte production et nous avons vu (ce que l'on n'aurait jamais cru possible) des vignes dans le Maconnais, le Beaujolais et la Bourgogne, produire jusqu'à 200 hectolitres de vin à l'hectare; plus que nos vignes dans les plaines du Midi. J'ajoute que c'est de la triste marchandise.

Dans le Midi aussi, on a trop poussé à la quantité, on a greffé des plants à grande production et peu de plants en vue de la qualité.

Avec ce système, nous sommes arrivés à la perspective d'avoir une surproduction chaque fois que toute la France échappera aux gelées du printemps et que les vignes seront épargnées par les diverses maladies, et alors, l'offre dépassera la demande et fatalement il y aura crise; crise surtout pour nos départements du Midi qui n'ont pas d'autre revenu que celui de la vigne.

On a exagéré à tel point les plantations de vignes que des propriétés de 100 hectares et plus ne produisent absolument rien, hors le vin, pas même un sac d'avoine ou un peu de fourrage pour leurs bêtes de labour.

La protection et l'élévation des droits de douane sur les vins étrangers, ont contribué largement à cette fièvre de plantation de vignes. Nos producteurs se voyant protégés par un droit minimum de fr. 12 par hectolitre prévoient des prix par trop beaux pour eux. Le mouvement protectionniste en France est parti surtout d'ici.

Malgré leur monotonie, je dois donner quelques chiffres sur la production du vin en France de 1891 à 1901. Notez qu'en 1891 nous avions déjà vaincu le phylloxera dans le Midi et que la production de 1880 à 1890 fut bien inférieure.

Production sans les vins d'Algérie:

1891: 30,140,000 hectolitres,	1897: 32,350,000 hectolitres,
1892: 29,080,000 "	1898: 32,230,000 "
1893: 50,070,000 "	1899: 47,900,000 "
1894: 39,050,000 "	1900: 67,800,000 "
1895: 26,700,000 "	1901: 57,500,000 "
1896: 41,600,000 "	

Ajoutons à ces chiffres 5 à 6 millions d'hectolitres, production moyenne de l'Algérie, dont 4 millions se jettent sur le marché de la France.

Le département de l'Hérault seul a produit en 1900 12,500,000 hectolitres, en 1901 9,500,000 hectolitres.

Ce sont les chiffres publiés par le ministère des finances et par la régie, mais ils sont au-dessous de la réalité. La récolte de 1900 a atteint 14 à 15 millions au moins et celle de 1901 dépasse aussi de beaucoup le chiffre officiel.

L'Aude est évalué pour 1901 à 2,230,000, les Pyrénées orientales 2,280,000, le Gard à 3,170,000.

Quand on remarque les chiffres pour la France des trois dernières années et que l'on considère que l'an 1900 a produit 32 millions d'hectolitres de cidre, il n'y a pas à s'étonner si le marché se trouve encombré, si les bas prix en résultent et s'il s'en suit une crise. D'autres causes ont contribué à compliquer la situation.

Dans la période de 1865 à 1879 il y a eu aussi des récoltes formidables; surtout 1875 avec 83 millions; mais alors la distillation des vins jouait un grand rôle et faisait disparaître tous les vins inférieurs. L'alcool de vin, dit $\frac{3}{4}$ bon goût, avait un écoulement considérable.

Après 1879 commencèrent les années de manque, le phylloxera ravageant tout le Midi; les vins étant très chers, la distillation des vins cessa presque

complètement et les $\frac{3}{4}$ d'industrie prirent la place des $\frac{3}{4}$ de vin. La consommation s'en est accommodée petit à petit et finalement s'y est habituée. Nous voyons actuellement nos marchés du Midi encombrés de $\frac{3}{4}$ de vin et à des prix que l'on n'a jamais vus même en 1870 pendant la guerre.

Nous avons vu il y a 12 ans payer jusqu'à fr. 200 et fr. 250 l'hectolitre des $\frac{3}{4}$ de vins garantis purs. L'été dernier, ils sont tombés à fr. 30 l'hectolitre et même actuellement on peut en faire à fr. 32/33 les 86%.

Donc à ces prix la distillation est une triste perspective pour le producteur de vin, puisque le fabricant de $\frac{3}{4}$ ne peut lui payer que fr. 1. 25 à fr. 2 l'hectolitre de vin.

L'exportation aussi a sensiblement diminué, mais en présence du chiffre énorme de la production, la diminution d'un million d'hectolitres n'a pas une importance bien grande sur l'ensemble, bien qu'elle soit très sensible pour certaines places de commerce. Du reste, l'exportation des vins ordinaires reprendra vite sa place avec les bas prix et des qualités meilleures. Elle avait perdu du terrain parce que même le Midi était trop cher et les qualités pas toujours suffisantes.

On dit généralement que la consommation des vins a diminué et que c'est là aussi, une des causes de la mévente. Ceci est une erreur! J'admets que la consommation ait baissé pour les vins chers et de luxe dans un certain milieu; mais dans les classes laborieuses, elle a au contraire augmenté considérablement. On estime qu'en 1901 elle a augmenté de 7 à 8 millions d'hectolitres, ce qui est dû principalement aux bas prix et à l'abolition des droits d'octroi sur les vins, en vertu de la loi sur les boissons du 28 décembre 1900, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1901.

Cette même loi qui a dégrevé les vins, a augmenté de fr. 156 qu'ils étaient, à fr. 220 par 100 litres d'alcool pur, les droits de régie (sans octroi) sur les alcools.

On constate une diminution de la consommation des alcools et les vins commencent à prendre place en Normandie, en Vendée, en Picardie et dans les départements du Nord, où ils n'avaient guère pénétré dans la classe ouvrière.

La crise existe et elle est effrayante pour ce pays-ci et le problème se pose: Comment la faire cesser? Nous voyons des réunions des maires de toutes les communes, des conseillers généraux et d'arrondissements, des réunions de 2000 viticulteurs, quelquefois plus encore, avec les députés de la région. Le gouvernement a été interpellé et il y a eu une fois 21 ordres du jour à projets de loi relatifs à la question. Une commission de 22 membres de la chambre a été nommée pour étudier la question. Que va-t-il en résulter? On parle surtout d'accorder une prime aux $\frac{3}{4}$ d'industrie afin qu'ils puissent servir au chauffage, à l'éclairage et pour les moteurs et qu'ils fassent place au $\frac{3}{4}$ de vin pour la consommation. D'autres proposent un droit prohibitif sur les pétroles.

Le projet du député Augé veut accorder une prime de 50 centimes par degré et par hectolitre aux vins qui iront à la distillerie, mais alors ce serait la crise des alcools et l'on marcherait à grands pas vers le monopole des alcools par l'état.

Mon avis est que l'on ne trouvera rien d'efficace. La crise cessera d'elle-même par la force des choses. La culture intensive a déjà cessé dans le Midi et cessera dans les autres vignobles; les propriétaires par trop besogneux négligent absolument leurs vignes, faute de moyens et par découragement; donc, la surproduction est arrêtée et les choses se remettront en place d'elles-mêmes. Avec la production réduite on retrouvera des vins plus riches et meilleurs.

Ce pays-ci était le plus riche de France; on y dépensait l'argent sans compter pour le bien-être et le luxe. Les propriétaires de vignes eurent pendant de longues années des revenus considérables et la propriété prit une valeur exagérée; la mévente les atteint d'autant plus maintenant et, par contre-coup, tout le commerce dans n'importe quel article s'en ressent énormément.

A mon regret, je ne vois pas beaucoup de produits suisses arriver directement dans mon rayon, sauf les chocolats, les fromages et les autres produits de l'industrie laitière. Les broderies et les soieries suisses passent généralement par des maisons de Paris. En ce moment de crise, je n'insisterai pas, mais en temps normal, je crois que l'on pourrait faire plus d'affaires.



On dit généralement que la consommation des vins a diminué et que c'est la cause de la mévente. C'est une erreur. Ce n'est pas la consommation qui a baissé, mais les prix qui ont augmenté. On estime qu'en 1901, elle a augmenté de 7 à 8 millions d'hectolitres, ce qui est dû principalement aux prix et à l'abolition des droits de douane sur les vins étrangers. Les récoltes de 1900, 1901 et 1902 ont été en vignes de 10 à 15 p. 100 de la récolte de 1899. Cette même loi qui a dévalué les vins, a augmenté de 10 à 15 p. 100 le prix de 100 litres d'alcool pur, les droits de régime (sans octroi) sur les alcools.

On constate une diminution de la consommation des alcools et les vins commencent à pénétrer plus en Normandie, en Vendée, en Picardie et dans les départements du Nord, où ils n'avaient guère pénétré dans la classe ouvrière.

La crise existe et elle est éternelle pour ce pays-ci et le problème se pose: Comment la faire cesser? Nous voyons des régions des marais de toutes les communes des côtes de la Manche et d'arrondissements de toutes les régions de 2000 à 3000 habitants, quelques-uns plus encore, avec les débris de la région. Le gouvernement a été interpellé et il y a eu une loi le 21 octobre de 1901 relative à la question. Une commission de 21 membres de la chambre a été nommée pour étudier la question. On va-t-il en résoudre? On parle surtout d'accorder une prime aux producteurs de vin qui puissent servir au chauffage à l'éclairage et pour les moteurs et qu'ils laissent plus de vin pour la consommation. D'autres proposent un droit prohibé sur les boissons alcoolisées.

Le projet de loi du 21 octobre a été adopté par la chambre le 20 novembre par 215 voix et par le Sénat le 21 décembre par 150 voix. Mais, dans le projet de loi, on a vu que l'on n'a pas voulu donner de prime aux producteurs de vin, mais seulement à ceux qui ont fait des alcools par l'éthanol.

Mon avis est que l'on ne trouvera rien d'efficace. La crise passera d'elle-même par la force des choses. La culture intensive a déjà cessé dans le Midi et cessera dans les autres vignobles, les propriétaires ne pourront pas vendre leurs vins, mais ils vendront leurs produits à d'autres endroits. Avec les produits vendus on trouvera des vins plus sains et meilleurs.